



Udaf
Charente-
Maritime

UNIS POUR LES FAMILLES



PROJET ASSOCIATIF 2026 - 2030

PROJET ASSOCIATIF UDAF DE CHARENTE-MARITIME 2026-2030

EDITO

Chers membres, partenaires et acteurs du territoire,

L'Union Départementale des Associations Familiales de la Charente-Maritime (UDAF 17), institution engagée au service des familles et de l'intérêt général, aborde son projet associatif 2026-2030 avec détermination et responsabilité, dans un contexte marqué par l'évolution des besoins sociaux et familiaux.

Forte de ses missions de représentation des familles, d'accompagnement des publics et de gestion de services d'utilité sociale, l'UDAF 17 réaffirme sa volonté d'agir au plus près des réalités du territoire. Face aux mutations sociétales et aux défis croissants liés à la précarité, à la protection de l'enfance, à l'inclusion et au soutien de l'autonomie, notre association entend adapter son action afin de garantir une réponse toujours plus pertinente, efficace et innovante.

Ce projet associatif est le fruit d'une réflexion collective associant administrateurs, professionnels, et partenaires. Il définit les orientations stratégiques qui guideront notre action pour les cinq années à venir, dans une démarche permanente d'amélioration de la qualité, de consolidation de nos partenariats et de développement de solutions adaptées aux attentes des familles.

Fidèle à ses valeurs fondatrices de solidarité, l'UDAF 17 poursuivra son engagement en faveur de la défense des droits et des intérêts des familles, de l'amélioration de leurs conditions de vie et du renforcement de la cohésion sociale sur l'ensemble du territoire.

La réussite de ce projet repose sur la mobilisation de chacun. Nous savons pouvoir compter sur l'engagement de tous nos membres et de tous les acteurs qui œuvrent quotidiennement à nos côtés au service des familles.

Nous vous remercions sincèrement pour votre confiance renouvelée et pour votre contribution à la mise en œuvre de cette ambition collective.

Françoise HENRI
Présidente de l'UDAF 17

HISTOIRE

Le 3 mars 1945, une ordonnance institue l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales) et les UDAF (Unions Départementales des Associations Familiales).

Créée le 7 novembre 1945, l'Union Départementale des Associations Familiales de la Charente-Maritime est une institution reconnue d'utilité publique. L'UNAF et les UDAF sont nées de la volonté d'organiser le dialogue entre les familles représentées par leurs associations et les pouvoirs publics.

Les premières associations familiales sont apparues en France à la fin du XIXe siècle, principalement pour organiser l'entraide entre les familles. Au fil du temps, leurs missions sont élargies pour inclure la défense des intérêts familiaux à tous les niveaux.

Face aux défis de la reconstruction de la seconde guerre mondiale, le gouvernement de la République s'est trouvé confronté à l'urgence d'une politique familiale volontariste et ambitieuse. Cela s'est traduit par la création d'une institution représentant l'ensemble des familles dans leur diversité.

Une loi renforcera leurs missions en 1975, en améliorant la représentation des mouvements familiaux nationaux. Depuis, l'UNAF et les UDAF sont les partenaires institutionnels des pouvoirs publics dans tous les domaines de la politique familiale.

RAISON D'ETRE

L'UDAF s'est ainsi affirmée comme :

- un partenaire innovant et solide à travers le réseau de ses adhérents et militants.
- un acteur de l'économie solidaire pour apporter des réponses aux besoins des familles en lien avec le tissu associatif familial ;

L'UDAF de la Charente-Maritime a pour vocation la défense des intérêts matériels et moraux de l'ensemble des familles en affirmant les principes de liberté, d'égalité et de fraternité.

La Déclaration des Droits de la Famille a été élaborée par l'UNAF et les UDAF en 1989 : il est essentiel de rappeler l'importance de la famille dans la société, de la protéger et de la valoriser.

VALEURS PARTAGEES

Faire exister la famille afin qu'elle soit reconnue et défendue est une mission à laquelle s'attachent bénévoles et professionnels au travers de 6 valeurs partagées qui sont :

Le respect

Des personnes dans leur égale dignité et prise en considération de toutes les familles dans la richesse de leur diversité.

L'ouverture

Être à l'écoute afin d'encourager l'échange d'idées et la réflexion pour un enrichissement mutuel.

La solidarité

Aider, soutenir et protéger la famille et les personnes qui en ont besoin, en particulier les plus vulnérables, favoriser l'entraide, faire passer l'intérêt des personnes en dehors de toute notion de profit.

L'engagement

S'impliquer pour rassembler, unir nos forces et défendre nos convictions pour garantir le droit des familles.

La tolérance

Acceptation des opinions, de la liberté d'autrui et des différences.

L'impartialité

Caractère de celui qui est impartial, juste, équitable, sans préjugés, qui ne favorise aucun parti.

GOUVERNANCE

L'UDAF de la Charente-Maritime est une association à but non lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901 dont les statuts s'inspirent de ceux de l'UNAF. La gouvernance associative s'appuie sur des instances formelles :

L'Assemblée Générale

Associations adhérentes à l'UDAF réunies au moins une fois par an.

Le Conseil d'Administration

Constitué de membres représentant les associations familiales, c'est l'instance de validation composée d'administrateurs élus et désignés (28 membres).

Le Bureau

Instance composée d'administrateurs, chargée d'étudier les dossiers courants et de préparer les décisions à prendre en Conseil d'Administration (6 membres)..

Les commissions

L'UDAF de la Charente-Maritime, pour travailler sur les grands domaines d'activités de la politique familiale, s'appuie sur les réflexions, les études et les actions de ses 2 commissions « support ». Les commissions, par le travail réalisé, aident le Conseil d'Administration à se positionner pour décider des orientations de l'ensemble des actions de l'UDAF.

- La commission de contrôle pour la partie institutionnelle
- La commission de contrôle et de gestion de projets pour la partie activités et services

La conférence des mouvements familiaux

C'est une instance de concertation et d'information. Elle est un lieu de partage et de débats entre les membres actifs et les organismes associés de l'UDAF.

Le réseau associatif (au 11 juin 2026)

- 3 fédérations départementales
- 70 associations familiales adhérentes
- Représentant plus de 5 000 familles

LES MISSIONS DE L'UDAF

Depuis novembre 1945, l'UDAF a pour mission de défendre les intérêts de toutes les familles dans plusieurs domaines. Ces missions, officiellement inscrites dans le Code de l'Action Sociale et des Familles (article L.211-3) depuis le 6 janvier 1975, couvrent plusieurs champs d'intervention essentiels pour la protection et la promotion des familles.

Donner avis aux pouvoirs publics

L'UDAF est consultée pour donner son avis sur les projets de lois ou de règlements ayant un impact sur les familles, et pour proposer des actions répondant aux besoins spécifiques des familles.

Représenter les familles auprès des pouvoirs publics

L'UDAF assure la représentation des familles dans les instances publiques et les décisions concernant les politiques familiales, sociales et économiques.

Gérer des services d'intérêt familial

L'UDAF gère des services que les pouvoirs publics lui confient dans les domaines de la vie quotidienne de la naissance à la fin de vie.

Ester en justice

L'UDAF peut agir en justice pour défendre les droits des familles, en tant que représentant légal ou dans le cadre de procédures visant à protéger les intérêts familiaux.

PRESENTATION DES SERVICES

L'UDAF 17 propose une variété de services d'intérêt général destinés à accompagner les familles et les personnes en situation de vulnérabilité sur l'ensemble du département. L'objectif principal est d'accompagner les familles, de soutenir l'autonomie des personnes, de favoriser l'accès aux droits et d'aider chacun à s'inscrire pleinement dans la société.

Services supports

L'UDAF 17 s'appuie sur plusieurs services supports indispensables à son fonctionnement :

- Le service administratif et financier
- Le service ressources humaines
- Le service informatique et logistique
- Le service administration générale / vie institutionnelle

Pôle Petite Enfance

- **La crèche L'Oranger (59 berceaux) : 1 rue Anita Conti - 17180 Périgny**
- **La crèche Les P'tits Drôles (40 berceaux) : 11 bis boulevard Ambroise Paré - 17100 Saintes**

Leurs projets d'établissement et leur règlement de fonctionnement sont similaires. Leur projet pédagogique vise pour chaque enfant à favoriser son épanouissement, à contribuer à son développement en respectant sa personne et en instaurant un climat de confiance, à adapter les activités à son rythme, à encourager son autonomie pour faciliter sa socialisation, à assurer sa sécurité affective et physique et plus globalement de promouvoir des comportements éco-responsables à travers des gestes quotidiens.

Pôle Accompagnement et Soutien

- **Le parrainage de proximité**

Démarche de soutien à la parentalité qui offre à un enfant la possibilité de nouer et construire une relation affective durable avec un adulte autre que ses parents.

- **L'orientation des bénéficiaires du RSA**

Orientation des nouveaux bénéficiaires via des entretiens à distance basés sur un diagnostic socio-professionnel.

- **L'intervention Sociale en Gendarmerie**

Accueil, écoute et accompagnement des personnes victimes de violences ou en situation de vulnérabilité, et orientation vers les partenaires adaptés

- **Les actions budgétaires**

Point Conseil Budget (PCB) et Prévention des Expulsions (PREVEX) pour prévenir le surendettement et les expulsions. Actions Éducatives Budgétaires (AEB) pour la gestion du budget et Action Logement (Intégration et maintien dans le logement).

- **Le Centre de Soins Infirmiers (CSI)**

Soins à domicile tous les jours sur la CDA de La Rochelle. Le CSI fonctionne sur prescription médicale et pratique le tiers payant avec divers organismes (CPAM, CNMSS, MGEN, MSA, mutuelles).

- **Prévention de la radicalisation**

Accompagnement psychologique des familles et proposition d'actions d'information et de sensibilisation.

Pôle Actions Sociales et Familiales

- **Les actions concernant le handicap**

Le service propose un hébergement, au sein de familles d'accueil, pour adultes handicapés, avec soutien aux accueillants familiaux.

- **Les dispositifs logement**

Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) et Logement d'Extrême Urgence (LEU). Droit Au Logement Opposable (DALO). Habitats Communautaires, Résidence Accueil La Rochelle et Maison Relais Oléron.

- **Les actions autour de la parentalité**

La Médiation (Familiale, Aidants-Aidés et Milieu Carcéral), l'Espace Rencontre (ERPE), les Auditions de Mineurs, les Groupes de Parole pour enfants et parents et Visites Médiatisées.

Pôle de Protection des Majeurs et des Familles

- **Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (MJPM)**

Le service MJPM gère les mesures de protection juridique des personnes, allant de la gestion temporaire à la représentation complète, incluant le mandat spécial, la mesure d'accompagnement judiciaire (MAJ), la curatelle et la tutelle.

- **Délégué aux Prestations Familiales (DPF)**

Le DPF aide les familles de La Rochelle et Saintes à gérer les prestations familiales et le budget familial, utilisant la Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF) pour sécuriser les conditions de vie des enfants tout en soutenant les parents.

- **Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP)**

Le MASP accompagne les adultes en difficulté sociale à gérer leurs prestations sociales, offrant un soutien allant de l'accompagnement de base à une gestion plus contraignante, avec des rencontres mensuelles souvent à domicile.

- **Informations et Soutien aux Tuteurs Familiaux Charente-Maritime (ISTF)**

L'ISTF Charente-Maritime, labellisé en 2017, fournit une information essentielle aux familles et tuteurs familiaux sur leurs droits et les alternatives aux mesures civiles de protection. Il assure des permanences dans tout le département pour promouvoir les droits des personnes protégées.

NOTRE STRATEGIE

Pour répondre aux enjeux familiaux et sociaux, l'UDAF de la Charente-Maritime entend relever 5 défis majeurs autour de 14 objectifs opérationnels sur les prochaines années.

Axe 1 : La gouvernance de l'association

La question de la gouvernance reste une question centrale dans la réalisation de l'objet social de notre Union. En effet, alors que ses activités humaines et sociales en font une association en perpétuel mouvement, son socle organisationnel doit être solide pour soutenir les différentes missions des services.

- **Objectif 1 : Soutenir les administrateurs dans leur mandat de représentation**

- **Objectif 2 : Créer et renforcer les liens entre administrateurs et salariés**

Axe 2 : le développement associatif

Malgré la crise sanitaire qui a beaucoup impacté le monde associatif, de nouvelles associations familiales du département continuent d'adhérer chaque année au réseau de l'UDAF 17. Le développement associatif est un enjeu capital pour notre réseau local et national et doit rester une priorité.

- Objectif 1 : Animer, dynamiser et fédérer notre réseau actuel
- Objectif 2 : Attirer de nouvelles associations

Axe 3 : la qualité de service rendue aux familles / personnes accompagnées

La qualité des services dans le secteur social est primordiale pour répondre efficacement aux besoins des familles et des personnes accompagnées, notamment en mettant en œuvre les normes et réglementations en vigueur. Il est essentiel de déterminer les grandes lignes stratégiques de l'association à travers une politique qualité claire et structurée.

- Objectif 1 : Instaurer et développer une culture qualité, RGPD et gestion des risques
- Objectif 2 : Maintenir et développer la formation et les sensibilisations auprès des professionnels
- Objectif 3 : Poursuivre l'attention et la réflexion sur la bientraitance et la maltraitance

Axe 4 : le soutien aux professionnels

Consciente de l'environnement dans lequel évoluent salariés et bénévoles (charge de travail, cadre budgétaire, convention collective, méconnaissance des missions par certains partenaires), notre association se préoccupe de la qualité de vie au travail. Des actions ont déjà été mises en œuvre en matière d'environnement de travail, de formations, d'outils, de souplesse dans l'organisation du temps de travail ou encore de télétravail.

- Objectif 1 : Décloisonner les services pour un meilleur partage des missions de chacun
- Objectif 2 : Améliorer la connaissance des missions des professionnels de l'UDAF à destination des partenaires
- Objectif 3 : Maintenir une vigilance sur les risques psychosociaux

Axe 5 : la responsabilité sociale des organisations (RSO)

Dans le cadre de notre projet associatif, la Responsabilité Sociétale des Organisations constitue un pilier essentiel permettant de garantir notre engagement envers la société et l'environnement. La RSO englobe une série d'initiatives et d'actions permettant à l'UDAF d'intégrer les préoccupations sociales et environnementales dans ses activités quotidiennes.

Ces enjeux sont autant des obligations que des leviers pour bâtir une organisation plus juste, plus éthique et plus durable.

- Objectif 1 : Mesurer l'impact écologique des locaux de l'institution
- Objectif 2 : Promouvoir une mobilité durable
- Objectif 3 : Favoriser les actions en faveur de la biodiversité
- Objectif 4 : Consommer éco-responsable

COORDONNEES

L'Union Départementale des Associations Familiales de la Charente-Maritime - UDAF 17

5 rue du Bois d'Huré - 17140 LAGORD

Tél. : 05 46 28 36 00

Courriel : contact@udaf17.fr

Site : <https://www.udaf17.fr>



Projet associatif adopté en Assemblée Générale le 25 juin 2026.



UNIS POUR LES FAMILLES

UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES
(Association Loi 1901)

5 Rue du Bois d'Huré – 17140 LAGORD
Tél. 05 46 28 36 00 – e-mail : contact@udaf17.fr

Site : www.udaf17.fr



<https://www.facebook.com/udafCharenteMaritime>